

# On lui a demandé d'intégrer tout de suite le poste

E. U., Royaume-Uni

12/02/2015

L'arrivée de notre deuxième enfant en mars nous a comblés. Ceci dit, en juillet, mon mari a su qu'il allait être licencié, au chômage. Il a eu un préavis d'un mois. Nous avons été effondrés, j'étais en congé de maternité et si mon mari ne trouvait rien d'autre, nous allions avoir beaucoup de difficultés. Nous avons

donc commencé la neuvaine à saint Josémaria en lui promettant que dès que nous aurions ce travail, nous proclamerions la grâce et la miséricorde infinie de Dieu à travers son intercession.

Nous avons fait plusieurs fois cette neuvaine, sans résultats apparents. L'échéance arrivée, il fut au chômage en août. Moi je n'avais que les allocations prévues par la loi pour le congé de maternité. Pour disposer des ressources nécessaires, j'ai donc demandé à reprendre mon travail au bureau plus tôt que prévu. Fin septembre, au cinquième jour de notre nouvelle neuvaine, mon mari a eu un entretien. Le poste était près de chez nous, le salaire très convenable. L'entretien s'est bien passé, il fut contacté après un ou deux entretiens supplémentaires. Au huitième jour de la neuvaine, il décrocha un poste à intégrer pratiquement dans la foulée.

Fort heureusement mon dossier de reprise anticipée du travail n'avait pas encore été traité et j'ai pu annuler ma demande.

Mon mari a commencé à travailler le 6 octobre, ravi de cette nouvelle chance, aux défis emballants. Nous remercions Dieu pour l'intercession de ce grand saint tout en le priant pour la paix dans le monde et pour d'autres nombreuses affaires.

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-be/article/on-lui-a-demande-d'integrer-tout-de-suite-le-poste/> (13/01/2026)